

COMPTE-RENDU DE SEANCE DES ELUS DE L'APPEL

Vendredi 26 mars 1999 à 17h30 - Lausanne

Nombre de personnes présentes: 42 (voir liste annexée)
Personnes excusées: 12 (voir liste annexée)

1° Accueil et introduction

Point de la situation

Le suivi et le travail ont été assurés par Allegra Chappuis, Jean Fattebert, Philippe Anhorn, Jacques Zwahlen, Marcel Cohen Dumani, Luc Recordon et Lyonel Kaufmann

Des contacts ont eu lieu avec: Jean-François Leuba, René Perdrix, Le Forum.

Nos rencontres ne sont pas encore terminées et continueront dans l'objectif de la journée du 14 avril

2 Organisation et conduite de l'assemblée constituante

En prenant l'ordre du jour, notre but est d'arriver bien organiser à cette première réunion de la Constituante afin de démarrer les travaux le plus vite possible.

La composition du Bureau provisoire est le premier point important de cette première journée. Le consensus de tous les groupes: Ne rien décider de définitif.

Ce sera probablement un bureau de 9 personnes avec un plutôt un collège de présidents (Leuba, Perdrix, Jaggi). La mission du collège: Diriger l'assemblée grâce à leur expérience. 6 autres personnes complèteraient ce bureau (c'est autour de ces 6 personnes qu'ont lieu actuellement les discussions).

La planification des travaux internes de l'assemblée. Il ne faut pas perdre de vue le point important du règlement permettant de fonctionner. Beaucoup de monde a envie d'aller dans cette commission, mais il ne faut pas trop de monde. On s'achemine donc vers une commission de 21 membres comprenant toutes les sensibilités.

On essaie de saucissonner:

a) le règlement (un projet a été élaboré par le Conseil d'État)

b) planification des travaux.

La proposition de l'Appel a été présentée à beaucoup de monde et de groupements. Elle rencontre une grande adhésion, car elle a le mérite de mettre rapidement les gens au travail. Les points importants seront également très vite dégagés. Cependant, la méthode est difficile à proposer abrupto. Ce serait donc à la commission de l'examiner. Mais il ne faut pas attendre la fin des travaux sur le règlement pour mettre en route la machine.

Un petit problème: Les candidatures sont individuelles et par écrit.

On peut donc se retrouver avec une quarantaine de personnes ayant fait acte de candidature.

Concernant la cérémonie d'investiture, on s'achemine vers une proposition de cérémonie d'investiture en dehors de Lausanne: l'Abbatiale de Payerne a déjà été proposée.

Les questions:

- Faut-il une prestation de serment ou pas?
- Quelle sorte de serment?
- Comment concilier toutes les sensibilités?

Pour la procédure de nomination de secrétaire, les questions à garder à l'esprit: Quelles seront les tâches du secrétaire? Cette question est liée au projet de règlement. Dans le projet du Conseil d'État, le secrétaire est rattaché à la Chancellerie, dont au Conseil d'Etat. Grincements de dents en perspective.

Un appel d'offre va être lancé et les candidatures seront triées par le Bureau provisoire.

Heures des Séances? Il y a de tout:

- en plein jour,
- en fin d'après-midi,
- le week-end.

Ce serait également à la commission règlement et planification de traiter de cette question. Il s'agira néanmoins de fixer rapidement la date de la prochaine séance. Cela donnera le rythme.

3. Discussion:

Pers. 1: Il y a un risque de donner l'impression que tout est joué d'avance, dans les coulisses.

Pers. 2: Comment se positionnerait-on dans la salle? Que penser de la proposition du Forum de se place selon l'ordre alphabétique !

Pers. 3: La prochaine réunion du bureau pré-provisoire devrait discuter de la question de la mise en place.

Pers. 4: On a déjà entendu dire qu'une certaine préparation était en train de se faire. Il me semble qu'il serait bon qu'il y ait une coordination entre les groupes. Il faut éviter des heures et des heures de discussions sur le nombre de personnes pour les commissions

Pers 5: Gros travail déjà effectué. Notre objectif ne pas retomber dans les travers du Grand Conseil. Il faut envoyer le document Zwahlen aux 180 Constituants et le mettre à disposition de la commission. Mais quelle image cela donnera-t-il de l'Appel. Faut-il se battre sur la répartition dans l'assemblée?

Pers 6: Le Forum a déjà pris des décisions. Il s'agit au Bureau d'enregistrer et de faire ses propositions. Proposer de faire des groupes avec des nombres pairs.

Pers 7: Peu de réaction du Bureau de l'Appel devant l'ordre du jour de la première séance. Car du moment où ce bureau et la commission seront élus, il n'y aura plus la possibilité de faire passer la proposition Zwahlen. Surtout lorsque l'on voit les personnes pressenties.

Pers 8: La commission devra étudier toutes les propositions de l'Assemblée. Par ailleurs, les personnes pressenties pour le collège sont intéressés par notre idée.

Lieu et cérémonie d'ouverture, si cela doit avoir lieu, il semblait au Bureau de l'Appel que l'essentiel était de pousser pour que ceci ait lieu en dehors de Lausanne.

Pers 9: Souci par rapport à la date de la prochaine séance. Il faudrait que l'on connaisse la date de la suivante le 14 avril.

Pers 10: Au niveau du Forum, la tendance était le refus d'une cérémonie. Qu'en est-il des discussions dans les autres groupes ?

Pers 11: Le parti radical souhaite lui une cérémonie d'investiture,

Pers 12: L'aspect décorum donne un côté Ancien Régime. Cérémonie laïc ou pas? Cela est un vrai problème

Pers 13: Le 14 avril est une date toute trouvée pour faire la cérémonie immédiatement.

Pers 14: Une autre proposition était intéressante: Celle de voyager d'un endroit à l'autre en fonction des thèmes de discussion de l'assemblée.

Pers 15: J'ai déjà eu une petite cérémonie du préfet avec un brevet et un discours. La première image est cependant est importante. Je n'aimerai donc pas consacrer une séance entière à la cérémonie d'investiture.

Pers 16: Refaire des flonflons, cela casse l'image de ce que nous avons envie de faire.

Pers 17: La composition d'un triumvirat était-elle définitive et pourquoi pas un tournus présidentiel?

Pers 18: C'est tout un bureau d'organiser les travaux de l'assemblée. Le trio devrait tourner au perchoir.

Pers 19: Il ne faudrait pas préciser les fonctions au sein du bureau provisoire

Pers 20: Il ne faut pas avoir peur d'avoir un peu de chénit.

4 Déroulement des premières séances de l'Assemblée constituante, répartition des tâches.

Avoir un miroir en fonction des réponses données à notre questionnaire.

60 questionnaires ont été distribués, 25 sont rentrés (soit 40%). C'est un bon score. Pour les résultats voir les annexes de JZ.

Bureau provisoire: Tendance: les préférences vont pour un bureau de 9 à 13 personnes.

Démarche participative:	21 oui dont 3 avec réserves
Raisons avancées:	13x permet d'emblée une discussion sur le fond
	7x favorise le dépassement des clivages partisans

Quelles sont les évolutions connues par notre document?

Modifications par rapport à la première réunion du 19 février.

- apparition des groupes thématiques après la première phase du "brainstorming". On nous a même suggéré d'en mettre deux par thème;
- schéma des travaux de la Constituante en fonction des différentes phases (doc RN/JZ)

Discussion

Pers1: Je ne suis pas d'accord sur les votes consultatifs. Autrement accord sur l'ensemble de la démarche. Il serait préférable de parvenir à des votes partiels sur telle ou telle thématique. Autrement on aura peur du vote final ce qui est la meilleure méthode pour ne rien changer.

Pers 2: Jusqu'où pourrions-nous aller dans notre démarche participative

Pers 3: Ne pas oublier la méthode suivie par le canton de Berne. Journal, double voie de consultation. Ce qui a permis d'éviter un blocage final.

Pers 4: Il faut impliquer les citoyens avant le vote final pour éviter les écueils d'un travail trop long.

Pers 5: Très important de parvenir à un vote thématique pour rapprocher les gens du débat publique. Intéressant d'avoir un retour sur un thème pour les Constituants eux-mêmes.

Pers 6: Proposer aux télévisions locales de filmer l'intégralité des séances plénières. Les travaux des commissions devraient être publics.

Fortes réactions sur le deuxième point: C'est la meilleure méthode pour figer les débats et favoriser les ténors.

Pers 7: Les votes thématiques devront être préparés par un travail interactif. La question de la communication sera importante.

5° Suite des activités de l'Appel

Questions à traiter:

- Contacts avec les élus non-signataires. Ils continuent. Proposition est faite de laisser au Bureau la tâche de poursuivre les contacts sans pousser trop la logique des groupes.
- Contacts individuels avec des Constituants leaders d'opinion.
- Communication avec les appelants non-Constituants: rédaction d'une newsletter.

Doit-on réunir maintenant les signataires?

L'assemblée estime prématuré l'organisation d'une réunion globale.

• Financement: en fonction des frais engagés, le déficit est d'environ 8'000 frs. Un appel à contribution sera fait avec un BV (montant différencié entre Constituants et non-Constituants).

• Un site WEB: Une proposition de Dominique Renaud est de mettre sur pied un site web. Dominique Renaud se propose de s'occuper de ce site.

Coût? frs 80.- + frs 40. - par année, + frs 10.- par mois

Comment le tenir à jour?

Dominique Renaud se propose de le faire en collaboration avec son frère. Le site comprendrait un forum de discussion.

Recourir au courrier électronique pour éviter des frais d'envoi et assurer la transmission des documents aux membres.

6. Autres points:

Quels seront les instruments mis à disposition des constituants ? Par exemple, leur fournir sur cédérom une documentation électronique sur les réflexions et travaux en cours ici et ailleurs.

- La question du secrétariat de la Constituante doit être renforcée pour qu'il soit le secrétariat de tous les Constituants. Il s'agit d'un enjeu important.

Prochaine séance: le vendredi 9 avril à 17h30 au Buffet de la Gare

**Liste de présence à la séance du 19 février 1999
de l'Appel pour une Constituante qui ait du souffle**

Personnes présentes:

Salamin Michel	Laurée	Bussigny	
Nicole	Grin	Lausanne	
Benjamin	Samy	Vufflens-la-Ville	
Jomini	Viviane	Cheseaux	
Holenweg	Rouyet	Anne	Renens
Bahler	Dek	Anne	Lausanne
Morel	Nicolas	Ecublens	
Farron	Pierre	Lausanne	
Léchaine	Jean-Michel	Syens	
Hunkeler	Pierre	Nyon	
Pellaton	Buthold	Lausanne	
Schwab	Claude	St-Légier	
Goël	Yves	Rolle	
Van Singer	Christian	Lutry	
Aubert	Josiane	La Vallée	
Saugy-Anhorn	Nathalie	Yverdon	
Bornand	Anne	Pully	
Roulet	Catherine	Le Mont	
Martin	Laurence	Echandens	
Athanasiades	Jean	La Conversion	
Renaud	Dominique	Avenches	
Goy-Seydoux	Louis	Aigle	
Weill-Lévy	Anne	Le Mont	
Burri	Marcel	Bex	
Jeanne-Marie	Perrin	Lausanne	
Volluz	Françoise	Lausanne	
Bugnon	André	St-Prex	
Nicod	François	Vulliens	
Pittet	Jacqueline	Epalinges	
Martin	Jean	Echandens	
Humair	Louis	Cossonay	
Pillonel	Cédric	Yverdon	
Dufour	Denise	Bex	
Chatelain	André	St-Prex	
Recordon	Luc	Jouxens-Mézery	
Cohen Dumani	Marcel	Lausanne	
Zwahlen	Jacques	Lausanne	
Kaufmann	Lyonel	Vevey	
Taxe	Chantal (24 Heures)	Lausanne	

Excusés :

Jacques	Pernet	Lausanne	Irène	Wettstein	Vevey
Allegra	Chappuis	Lutry	Martine	Bovon	Gland
Mireille	Jemelin	Bex	Charles-Louis	Morel	Arnex
Marie-Hélène	Martin	Payerne	Anne	Bielmann	Aigle
Bernard	Martin	Yverdon	Charles	Schmid	Prangins